

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 30 NOVEMBRE 2020

Conseillers Municipaux Présents : Alain CARALP, Thierry CALMEL, Thierry PUJOL, Odile CORBIERE, Jean-François BOUSQUET, Jean-Claude GARCIA, Bernadette GOUZILLE, Michel FAUGERES, Antoine RUIZ, Laurence CHEROT, Emmanuelle GIOVANNONI, Fabienne BARBE, François BESSIERE, Aurélie GRAND, Erhan POLAT, Marion MONTESINOS, Pascal RIGATTIERI, Franck GIRBEAU

Conseillers Municipaux Absents représentés : Maryse LACOMBE a donné procuration à Thierry CALMEL

Secrétaire de Séance : Bernadette GOUZILLE

*** Approbation du procès-verbal de la séance du 21 septembre 2020**

Adopté à l'unanimité.

*** Compte rendu des décisions du Maire**

1^{er} octobre :

Attribution des marchés d'études et d'assistance juridique pour la création de la ZAC DES MONTARELS suivants :

- **Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage : 38 500 € HT**

René VAQUER à Béziers, avec cotraitance à EURL "Je dessine votre projet" à Poilhes. La société BETU à Béziers, et la SARL CRB Environnement à Perpignan.

- **Etude hydraulique et dossier loi sur l'eau : 11 900 € HT**

BEI Infrastructures à Béziers.

- **Etude d'impact "Habitats – Faune – Flore" : 17 521 € HT**

CBE SARL à Vendargues.

- **Etude photogrammétrique par drone et orthophotoplan : 4 320 € HT**

EURL Denis STEINBERG à Béziers.

- **Assistance juridique : 6 500 € HT**

SELARL Cabinets d'avocats VALETTE – BERTHELSEN à Montpellier.

Soit un montant total HT de 78 741 € HT (hors réunions complémentaires), soit 94 489.20 € TTC

8 octobre : Attribution du marché de maîtrise d'œuvre complète pour la construction du Centre Municipal de Santé à :

- **L'atelier d'architecture Florian HARTMANN, sis 7 rue Albert Deport – 34500 BEZIERS pour un montant HT de 38 250 € HT, soit 45 900 € TTC.**

12 novembre : Création de la régie de recettes prolongée pour l'encaissement des consultations au sein du Centre Municipal de Santé.

I. ADMINISTRATION GENERALE

1. Contrat d'abonnement avec la société SVP aux services d'information et d'aide à la décision

Contrat de 3 ans pour un montant mensuel de 150 € HT.

Adopté à l'unanimité.

2. Ouvertures Dominicales des commerces pour l'année 2021

Adopté à l'unanimité.

3. Rétrocession d'une partie de parcelles appartenant à la SARL Port Colombiers à la commune

Rétrocession pour l'accès aux Personnes à Mobilité Réduite pour une superficie de 76 m². Adopté à l'unanimité.

4. Mandat au centre de gestion de l'Hérault pour organiser une procédure de mise en concurrence en vue de la conclusion d'une convention de participation au risque santé

Adopté à l'unanimité.

5. Demande auprès de la DRAC des licences d'entrepreneur des spectacles n°2 et n°3

Désignation de Mr. Thierry PUJOL. Adopté à l'unanimité.

6. Contrat de location de locaux avec la SCI EGV pour l'occupation temporaire du Centre Municipal de Santé

Contrat à compter du 21 décembre 2020. Loyer mensuel de 2 300 € TTC. Adopté à l'unanimité.

7. Création de postes

- 2 postes de Médecins généralistes à 35 heures contractuels
- 1 poste de Médecin généraliste à 20 heures contractuels
- 2 postes de secrétaire médicales à 30 heures contractuels
Adopté à l'unanimité.

8. Actualisation de la longueur de la voirie

Augmentation de 723 mètres soit un total de 26 557 mètres de voirie Communale. Adopté à l'unanimité.

II. QUESTIONS FINANCIERES

9. Redevance d'occupation du Domaine Public : Exonération partielle pour 2020 et autorisation de signature pour les nouveaux contrats

Exonération globale de 6 mois pour les terrasses. Adopté à l'unanimité.

10. Tarif d'un local commercial au Centre Commercial Est et autorisation de signature pour l'ensemble du patrimoine communal

Local situé en partie supérieur des ateliers du Port à 460 € HT mensuel. Accord de signature pour le renouvellement de l'ensemble du patrimoine. Adopté à l'unanimité.

11. Demande de subvention auprès du Conseil Départemental pour la restauration des vitraux de l'église

Montant de la restauration : 16 650 € HT sur un programme pluriannuel. Adopté à l'unanimité.

12. Subvention exceptionnelle à l'association Inond'Actions

Octroi de 200 € pour la fourniture de masques au personnel des écoles. Adopté à l'unanimité.

13. Solidarité aux intempéries dans les départements du Gard et des Alpes-Maritimes

Octroi de 500 €. Adopté à l'unanimité.

14. Autorisation d'engager, liquider, mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget général et du budget annexe "Centre Municipal de Santé" pour l'année 2021

25 % des inscriptions budgétaires des dépenses d'investissement de l'exercice 2020 sur les 2 budgets. Adopté à l'unanimité.

15. Décision modificative n°1 du Budget Jeunesse

6411	Personnel Titulaire	+ 3 000 €
611	Prestations de Services	- 3 000 €
21318	Autres Constructions	+ 2 000 €
2184	Acquisition Mobilier	- 2 000 €

Adopté à l'unanimité.

16. Décision modificative n°2 du Budget Général

		Dépenses	Recettes d'investissement
Programme 1701	Bâtiment Rue des Ecoles		
2313	Construction	+ 10 000 €	
21318	Autres Bâtiments publics	+ 2 000 €	
2184	Mobilier	- 12 000 €	
2313	Construction	+ 10 200 €	+ 10 200 €
238	Avances versées sur commandes d'immobilisations corporelles		
21312	Bâtiments scolaires	+ 2 000 €	
21318	Autres Bâtiments publics	- 2 000 €	
041/238	Avances sur taxes		+ 10 200 €
041/238	Avances sur taxes	+ 10 200 €	

Adopté à l'unanimité.

III. INTERCOMMUNALITE

17. Avenant n°18 portant modification des statuts de la CC La Domitienne

Suppression des compétences "optionnelles" et "facultatives" dénommée "supplémentaires".
Création de la compétence supplémentaire "Création et gestion d'une ludothèque intercommunale".
Nouvelle nomination de la compétence supplémentaire "Lecture Publique par la coordination du Réseau Intercommunal des Médiathèques".

Autorisation de signature à Mr. Thierry CALMEL, 1^{er} Adjoint au Maire.

Adopté à l'unanimité.

18. Avenant n°1 à la convention cadre du pacte financier et fiscal entre la CC La Domitienne et la Commune

Code INSEE	Communes	AC 2020	FPIC communautaire 2020 reversé aux communes	DSC 2020	Total
34069	Cazouls-les-Béziers	183 294,59 €	53 374,00 €	29 262,00 €	265 930,59 €
34081	Colombiers	430 945,82 €	22 303,00 €	12 228,00 €	465 476,82 €
34135	Lespignan	109 724,71 €	34 721,00 €	19 036,00 €	163 481,71 €
34148	Maraussan	72 292,51 €	49 030,00€	26 880,00 €	148 202,51 €
34155	Maureilhan	242 700,69 €	19 793,00 €	10 851,00 €	273 344,69 €
34161	Montady	137 059,32 €	45 728,00€	25 070,00 €	207 857,32€
34183	Nissan Lez Enserune	289 057,00€	42 053,00€	23 055,00 €	354 165,00€
34329	Vendres	786 316,44€	30 109,00€	16 507,00 €	832 932,44€
	Total	2 251 391,08€	297 111,00€	162 889,00 €	2 711 391,08€

Autorisation de signature à Mr. Thierry CALMEL, 1^{er} Adjoint au Maire.

Adopte à l'unanimité.

19. Avenant au procès-verbal de mise à disposition des biens du budget eau et assainissement

Régularisation des subventions et de leur amortissement perçus par la commune et mis à disposition de la CC La Domitienne lors des transferts de compétence Eau et Assainissement. Adopté à l'unanimité.

IV. INFORMATIONS DIVERSES

- Intervention de Mr. RIGATTIERI sur l'éclairage des espaces verts, les déjections canines et l'entretien du Réseau Pluvial.

Affiché et Publié
Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales
Fait à Colombiers, le 03 décembre 2020
Monsieur le Maire
Alain CARALP

